



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

magistrats

Question écrite n° 12079

Texte de la question

M. Pierre Micaux attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le statut des magistrats de l'ordre judiciaire. Alors que les magistrats de l'ordre administratif ont obtenu récemment une amélioration notable de leur statut, il lui demande l'état d'avancement de ce projet de réforme pour les magistrats de l'ordre judiciaire.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que la chancellerie étudie actuellement un projet de réforme du statut de la magistrature, poursuivant trois objectifs principaux : assurer aux magistrats de l'ordre judiciaire un meilleur déroulement de carrière, afin de les dégager des préoccupations de l'avancement et de leur donner ainsi les garanties que justifie la difficulté de leur mission. Cela implique une simplification de la carrière, une revalorisation indicielle et un repyramidage du corps ; redéfinir les conditions d'accès à certaines fonctions ou les conditions de leur exercice, afin notamment de favoriser une plus grande mobilité du corps judiciaire ; établir un dispositif permanent de recrutement complémentaire de magistrats, à la fois simplifié et élargi. Le projet de loi de finances pour 1999 prévoit une provision de 18 MF pour le financement de cette réforme.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Micaux](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12079

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 1998, page 1591

Réponse publiée le : 19 octobre 1998, page 5728